

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1570

présenté par

Mme Thill, Mme Lorho, M. Meyer Habib, M. Evrard et Mme Bassire

ARTICLE 16

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de mettre en place les conditions pour éviter la création d'embryons surnuméraires.